

DÉCEMBRE 1813

SOYONS CHEZ NOUS

APPEL PATRIOTIQUE

AU

PEUPLE GENEVOIS ET A NOS CHERS CONFÉDÉRÉS

PAR L'AUTEUR DE :

« LES CANONS DU 31 DÉCEMBRE »

Dans les librairies, les kiosques
et les rues

DÉCEMBRE 1892

PRIX : 5 CENTIMES

SOYONS CHEZ NOUS



Le chez soi, le chez nous !

Quel sentiment ces mots ne font-ils pas naître !

Un sentiment de joie, de paix, de sécurité..... Quel cœur n'a-t-il pas fait battre !

C'est ce sentiment qui remplit le cœur de nos pères le 30 décembre 1813, lorsque, après 15 ans d'occupation française, la Restauration de Genève fut proclamée ; c'est lui encore que les salves d'artillerie, tirées dès lors à Genève à l'aurore du 31 décembre, en mémoire de cet événement, réveille dans les cœurs des vrais, des bons Genevois.

Le souvenir de la Restauration de Genève, un des plus patriotiques de notre histoire, doit être proclamé et perpétué d'année en année, dans l'âme des jeunes générations ; et le sentiment du *chez soi* et du *chez nous* a besoin plus que jamais de s'accentuer et de s'affermir, aujourd'hui où l'amour du chez soi cède si vite le pas à l'amour de l'étranger.

C'est pour le raviver, chez les Genevois et chez les Suisses, que nous voulons retracer les souvenirs de la Restauration de Genève, en 1813, en regard de ce qui se passe aujourd'hui,

et redire, pour commémorer le 31 décembre, le souvenir rappelé au matin de ce jour par les salves d'artillerie. Leur voix éloquente et vibrante, ne parle pas seulement des réjouissances du dernier jour de l'année. Elle dit : « *nous sommes chez nous;* » et l'écho, dans la brume, revenant d'un horizon où la poudre n'est pas sans fumée, répète : « *soyons chez nous.* »

Genève alors.

Genève en 1813 était sous la domination française.

En 1798, la France convoitant sa position stratégique, exceptionnelle, s'en était emparée. Elle en avait fait le chef-lieu du département du Léman. — Jusqu'alors, libre et indépendante, notre République fut désormais sous le joug d'une autorité qui lui enlevait ses droits et ses privilèges. Elle subissait les lois, les coutumes, les impôts de la France. Elle était soumise à la conscription. Ses rues étaient pleines de troupes qu'il fallait loger, nourrir. Les greniers à blé avaient été convertis en casernes.—Place de guerre faisant partie de la division de Grenoble, Genève avait pour commandant le général Jordy, vieux et habile soldat de l'empire. Mais comme tous les départements voisins, sa position était très négligée, ses fortifications étaient délabrées; son arsenal ne contenait qu'un matériel avec lequel il lui aurait été impossible de se mettre en état de défense.

Par suite de l'accroissement de la population tout augmentait de prix. La cherté de la vie devenait extrême, les impôts, les vexations de tout genre allaient en grandissant. Les temples s'ouvraient à la messe, et peu à peu aux idées qui prévalaient en France au temps de la Révolution. Le culte de la déesse Rai-

son avait remplacé toute pratique religieuse: les dimanches avaient été supprimés. N'étaient reconnues que les fêtes politiques et patriotiques. Un régent, entre autres, fut sévèrement puni pour avoir suspendu sa classe un dimanche. Tout cela, dans nos murs, oppressait le cœur, l'âme, la pensée, le corps de nos pères jadis indépendants, libres et religieux.

Retrouveraient-ils jamais leur indépendance, leur liberté, leur religion ? Qui les leur rendrait ?.....

Au bout de 15 années que cette domination matérielle et morale, avait changées en siècles, après le désastre de Napoléon 1er et la retraite de Russie en 1813, les souverains alliés décidèrent qu'il leur était indispensable de traverser la Suisse et d'occuper Genève, pour entrer en France. — Les Autrichiens nourrissant une haine implacable contre les Français, se portèrent en avant. Leur lieutenant-général Bubna, à la tête de douze mille hommes, se dirigea sur Genève pour y placer le centre de ses opérations. Le 21 décembre il arrive à Berne, le 27 à Lausanne et le 28, la nouvelle se répand à Genève qu'il est à Nyon.

Grande fut l'émotion dans notre ville! L'inquiétude et l'espérance remplit les cœurs, d'inquiétude d'avoir de nouveaux maîtres; d'espérance d'être délivrés des Français. L'agitation règne dans les rues; les ateliers se ferment; les cafés se remplissent. On parle, on discute, on tâche de savoir quelque chose.

D'honorables magistrats genevois prenant l'initiative, se rendirent auprès du général Bubna, pour connaître ses intentions au sujet de Genève. Le général autrichien les reçut très bien. Il leur conseilla d'engager les Genevois à opérer eux-mêmes leur délivrance en s'emparant de la garde et de son commandant. Mais les magistrats genevois s'y refusèrent formellement. Montrant les conséquences qu'une telle proposition pourrait

avoir, ils demandèrent une capitulation honorable pour la garnison française et sa sortie de la ville sans être inquiétés.

Pendant ce temps le général Jordy préparait ses mesures de défense dans la ville et les approvisionnements dans l'éventualité d'un siège. Le temps pressait, les forces manquaient. Opposer une résistance n'aurait servi qu'à mettre Genève à feu et à sang. — Ce fut là ce que quelques citoyens représentèrent au général français. Vieux, malade et expérimenté, il se rangea à leur manière de voir, et acceptant les propositions du général autrichien de capituler honorablement et d'évacuer Genève, il se décida à abandonner la place et à se retirer tranquillement de la ville.

Le lendemain 30 décembre, dès les six heures du matin, l'avant-garde autrichienne était à la porte de Cornavin. Bubna voulait entrer. Bientôt les postes français furent remplacés dans la ville par les compagnies de la garde nationale. Le sac au dos, l'armée française sortit par la porte Neuve, prenant la route de Chambéry. Par déférence, les Genevois la firent accompagner jusqu'au vieux pont d'Arve par quatre hommes et un caporal[1].

Après leur avoir dit adieu, le caporal rentra avec ses quatre hommes. Ils baissèrent le râteau de la porte. Ils étaient CHEZ EUX. Leur cœur battait en disant : Nous sommes CHEZ NOUS.

Le Dieu qui à l'Escalade avait sauvé Genève la délivrait de ses maîtres !

Nous devrions raconter l'entrée des troupes qui franchirent la porte de Cornavin à deux heures de l'après-midi ; nous devrions dépeindre l'étonnement de la population à la vue de cette

[1] J.-E. Massé, né en 1791, mort en 1870, père de l'auteur de la brochure *Les Canons du 31 Décembre*.

armée aux uniformes blancs, aux chapeaux à plumes de coq, et que les Genevois regardaient à bon droit comme leur libératrice ; nous aurions à parler de la restauration de Genève, de la réouverture des temples au Dieu sauveur, de la liberté qui revenait, de la proclamation de cette joyeuse déclaration par le Conseil d'État provisoire annonçant que le 31 décembre serait un jour de fête et que des salves d'artillerie seraient tirées chaque année au matin de ce jour en mémoire de la restauration et de la délivrance de Genève... Mais nous nous arrêtons au sentiment du *chez soi*, du *chez nous* qu'éprouvèrent les quatre hommes et le caporal après avoir baissé le râteau de la porte de leur et de notre ville. Ce sentiment explique et résume tout ce que doivent nous dire les canons du 31 décembre.

Ce sentiment, l'avons-nous ? On peut se le demander en face de ces souvenirs, si bons et si précieux à retracer, aujourd'hui où le *chez soi*, le *chez nous* est si peu et si mal compris et respecté.

Genève aujourd'hui.

Sommes-nous bien chez nous à Genève ?

Cette question est singulière à poser, tant elle est résolue de tous les côtés par l'affirmative.

Cependant, la première condition du chez soi, c'est d'être maître de sa porte, de son entrée, de son vestibule intérieur. Cela ne fait de difficulté pour personne.

Or, la porte de notre ville n'est pas à nous. La gare de Genève ne nous appartient pas. Elle n'est pas genevoise, encore moins suisse. Elle est française......! Son entrée, sa sortie, son inté-

rieur, sa ligne, son administration, sont la propriété d'une Compagnie française ; elle relève du gouvernement de la France. La gare de Genève n'est pas à nous, nous n'avons rien à y voir, pas le plus petit mot à dire dans ses rouages. — C'est là un fait anormal entre tous. Il est malheureusement tellement acquis par l'usage depuis la concession d'une voie ferrée en 1852 et la construction d'une gare de chemin de fer à Genève peu d'années après, qu'il est oublié d'un grand nombre, pour ne pas dire ignoré de tous. L'incident Bernoud est venu dernièrement le tirer de l'oubli et en révéler les conséquences, dont la Confédération s'est émue.

Peuple genevois, tu n'es plus chez toi ! ta porte ne t'appartient pas. Tu ne peux pas en baisser le râteau comme tes pères de la Restauration. Tu ne peux pas dire comme eux : » *Nous sommes chez nous.* » La gare, porte de la ville, est ouverte à une population flottante qui s'installe de plein droit dans tes murs, accaparant plus de *480 emplois,* représentant un capital imposant, salariant à Genève des étrangers, et dont tant de bras genevois et suisses devraient bénéficier. Par cette porte s'infiltrent sur nos boulevards les plus avancés des principes qui voilent le *Post tenebras lux* de nos armoiries ; ils y plantent leur bannière, sous les plis déployés de laquelle ils cherchent à faire disparaître celle de nos pères, s'apprêtant à crier : Ville gagnée! et à prendre leur revanche sur l'Escalade. Par cette porte nous voyons pénétrer la sourde hostilité et l'ostracisme de l'administration et de la compagnie française contre les 52 jours de repos et le dimanche sur trois accordés par le Conseil fédéral aux employés de chemin de fer, chacun à leur tour, ostracisme qui lui en fait transférer un bon nombre ailleurs.

Par cette porte s'introduisent des mœurs d'exploitation et

de transactions industrielles que notre commerce ne soupçonnait pas et dont il savait se passer. Par elle entre sur ton territoire des décrets du ministère français ; et qui « s'exécutent sans l'intervention de notre gouvernement, révoquant avec une prétention aussi incroyable qu'illégale » la personne honorable d'employés devenus Genevois et Suisses..., suivant l'expression vraie du *Journal de Genève.*

Peuple genevois, peuple suisse ! il est temps que cet état cesse. Il est temps que tu sois chez toi, que nous soyons chez nous.

Eh bien, en commémoration de la Restauration de Genève, dont nous avons retracé les précieux souvenirs, en mémoire de ce jour où notre peuple va encore cette année mettre une nouvelle plaque [1] à notre Hôtel de Ville pour fêter l'anniversaire de notre liberté politique et religieuse, nous venons adresser un appel à nos concitoyens pour qu'ils demandent la Restauration de notre gare et qu'ils travaillent avec nous à l'obtenir. Cette Restauration doit s'opérer par son rachat. Nous voulons que notre pays la rachète à la France, à la compagnie française qui la possède, et qu'elle devienne suisse, propriété nationale, dépendante d'une administration fédérale.

Par là, nous n'entendons point opérer une rupture avec la France ; nous entendons encore moins nous séparer de nos chers amis les employés du P.-L.-M. Ceux-là, nous les aimons ; nous les voyons à l'œuvre, nous apprécions leurs services, leur dévouement, leurs peines, leurs surcharges, qui leur mériteraient presque le droit de cité. A ceux-là, nous dirons : Restez avec nous ; faites-vous et soyez des nôtres, que chacun de vous devienne pour nous un « caporal » genevois pour baisser le râteau de notre porte, afin qu'ils se sentent *chez eux*, à l'abri

[1] Voir au dos de cette brochure.

de tout transfert, et nous, *chez nous*, préservés d'un coup de tête ministériel.

En demandant le RACHAT de la gare de Genève, nous voulons le maintien de notre indépendance, de la bannière religieuse de nos pères et de notre chez nous. Et en présentant nos vœux de nouvelle année à la Confédération, nous la supplions, dans sa maternelle bonté, de poursuivre l'étude qu'elle a entreprise de cette question et de ne pas la laisser dormir dans ses cartons. En appelant aujourd'hui un de nos chers concitoyens aux fonctions de Conseiller fédéral et pour nous représenter dans son sein, elle nous unit plus étroitement à elle. Donc nous avons confiance qu'elle entendra notre voix, disant : « Mettez-nous chez nous. »

C'est une question grave pour elle et grave pour nous. Nous ne nous dissimulons pas sa complexité et encore moins les sacrifices qu'elle implique. Nous les savons immenses. Mais en face des incidents que nous venons de traverser dernièrement et des conflits diplomatiques dont ils nous ont fait soupçonner la possibilité, nous déclarons que le RACHAT par la Suisse des gares de Genève s'impose avec une impérieuse nécessité.

Une légion d'esprits grincheux, pusillanimes et dont la quiétude préfère le *statu quo* à un régime meilleur, prétendent que nous donnons ici un coup d'épée dans l'air et dans l'eau.

N'importe, nous le donnons. Nous voulons que ses ondes sonores ou ambiantes arrivent et pénètrent dans la population, tenue dans l'ignorance de cette question et des conséquences d'une gare française à Genève... Nous désirons que de son sein parte l'initiative d'une souscription nationale pour aider et encourager la Confédération à nous mettre CHEZ NOUS, *elle* et *nous*. — C'est là ce que doit inspirer dans nos cœurs la voix des canons du 31 Décembre, en répétant : « *Soyons chez nous.* »

Un pour tous, tous pour un. *Vive Genève! Vive la Confédération!*

Nouvelle plaque commémorative placée à l'Hôtel de Ville le 31 décembre 1892

LE XXXI DÉCEMBRE
MDCCCXIII

AMI LULLIN
ISAAC PICTET
JOSEPH DES ARTS
PIERRE H. GOURGAS
FRANÇOIS DE LA RIVE
ALBERT TURRETTINI
RENÉ G. J. PRÉVOST
PIERRE BOIN
NECKER-DE SAUSSURE
SALADIN-DE BUDÉ
PICTET-DE ROCHEMONT

JEAN SARASIN
JEAN PIERRE VIOLLIER
A. RICHARD-CALANDRINI
ALEXANDRE COURONNE
TREMBLEY-VAN BERCHEM
ODIER-EYNARD
J. P. SCHMIDTMEYER
DE LA RIVE-BOISSIER
VERNET-PICTET
JEAN LOUIS FALQUET
MICHELI-PERDRIAU

CONSTITUÉS EN GOUVERNEMENT PROVISOIRE
ONT PROCLAMÉ
LE RETOUR DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE
A L'INDÉPENDANCE

IMPRIMERIE AUBERT-SCHUCHARDT


BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21868 8601

